



Nouvelle offre d'accompagnement à la transition énergétique

Pré-étude

Etude

Travaux

Bénéficiaire

Toutes les communes adhérentes.
* + EPCI si accord de la commune concernée.

Les communes ne percevant pas la TCFE.
(Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité)

RENOVATION ENERGETIQUE

Conseil en Energie Partagé (CEP) réalisé par le SDESM

Audit énergétique
50% d'aide

pour préconisations prioritaires

pour scénario mini de 25% d'économies

20% d'aide plafonnée à 20 000€

PRODUCTION ENERGIES RENOUVELABLES

Electricité

- Eolien
- photovoltaïque

* Etude d'opportunité : Financée par le SDESM (100%)

Etude de faisabilité : Financée par le SDESM (100%)

100% du raccordement plafonné à 20 000€ (condition : raccordement <15% du projet)

Gaz

- méthanisation

* Etude de faisabilité : Financée par le SDESM (100%)

Chaleur

- Bois énergie
- Géothermie superficielle

Etude d'opportunité réalisée par le SDESM (service énergie)

Etude de faisabilité : 50% d'aide

20% d'aide plafonnée à 20 000€ pour un bâtiment

30% d'aide plafonnée à 50 000€ pour les réseaux de chaleur